# Réalisation du Bulletin d'Information Statistique 2023

Direction des Solidarités Ville de Paris Marie EXBRAYAT
Stage Master I

- Analyse statistique des données du Bureau de l'accès aux droits (BADS)
- 92 pages de synthèse pour chaque aide du BADS
- Réalisé sur **Excel** et mise en forme sur Power Point

### CHIFFRES CLÉS 2023\*

### Bénéficiaires

Évolution par rapport à 2022



220 600 bénéficiaires (aides facultatives et aides légales ASE et FSLE inclus)



209 900 bénéficiaires (aides facultatives hors ASE et FSLE)

### Dépenses

Évolution par rapport à 2022



209,1 M€ Avec ASE/FSLE



196,5 M€

### Versements et dossiers

Versements d'aides sociales effectués : 1 205 700 Évolution 2022/2023 : -1,86%

Nombre de demandes créées dans le logiciel d'instruction des aides sociales (PIAF): 466 300 Évolution 2022/2023 : -1.97%

Nombre d'aides décidées : 409 700

Évolution 2022/2023 : -1.95%

→ 379 800 aides accordées 92,7%

29 900 aides refusées

\*Chiffres arrondis à la centaine supérieure. Les évolutions en % sont calculés à partir des données réelles.

Aides facultatives (hors ASE et FSLE) par typologie de bénéficiaires, répartis selon le Règlement Municipal des prestations d'aide sociale facultative (RMAS)

- 33 200 bénéficiaires (-3,5%)
- · 15,8 % des bénéficiaires
- 66,8 M€ de dépenses

### Séniors

- 133 100 bénéficiaires (+0,9%)
- 63.4 % des bénéficiaires
- 96,4 M€ de dépenses

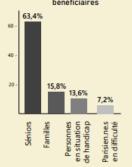
### Personnes en situation de handicap

- 28 500 bénéficiaires (+4,1%)
- 13,6 % des bénéficiaires
- 24,2 M€ de dépenses

### Parisien.ne.s en difficulté

- 15 200 bénéficiaires (-11,3%)
- 7,2 % des bénéficiaires
- 9,1 M€ de dépenses

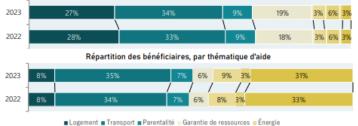
### Répartition par catégorie de bénéficiaires



Par thématique – DÉPENSES*			Évolution
Thème	Dépenses 2022	Dépenses 2023	En %
Logement	54 614 000 €	52 349 000 €	-4,1
Transport	64 426 500 €	65 955 300 €	+2,4
Parentalité	26 139 200 €	27 589 100 €	+5,5
dont ASE	7 864 600 €	9 522 000 €	+21,1
Garantie de ressources	35 614 900 €	37 124 500 €	+ 4,2
Énergie	7 980 000 €	9 314 000 €	+16,7
dont FSLE	1 817 100 €	3 047 300 €	+67,7
Soutien à domicile	10 673 900 €	11 748 200 €	+10,1
Autres	5 336 100 €	5 051 600 €	-5,3

Par thématique – BÉNÉFICIAIRES*			Évolution
Thème	Bénéficiaires 2022	Bénéficiaires 2023	En %
Logement	34 500	33 400	-3,2
Transport	145 500	149 100	+2,5
Parentalité	29 100	28 200	-3,3
dont ASE	8 600	8 000	-6,3
Garantie de ressources	24 700	25 700	+4,0
Énergie	35 700	35 900	+0,6
dont FSLE	7 800	9 700	+23,3
Soutien à domicile	11 800	11 900	+0,5
Autres	140 600	131 900	-6,2

### Répartition des dépenses, par thématique d'aide



Soutien à domicile Autres aides (Allocation Exceptionnelle, Opération "Chocolats")

\*Chiffres arrondis à la centaine supérieure. Les évolutions en % sont calculés à partir des données réelles.

- Pour chaque aide, réalisation d'une fiche de quelques pages
- Cartographie à l'échelle des arrondissement et de l'IRIS avec le logiciel QGIS

### 



### PARIS LOGEMENT

Paris Logement (PL) est une aide destinée aux Parisiens en difficulté, personnes isolées, couples sans enfant, couples ayant un enfant à charge, disposant de faibles revenus afin de les aider à supporter leurs dépenses de logement. L'aide s'adresse uniquement aux locataires en titre. Le bénéficiaire doit justifier d'un taux d'effort pour le paiement du loyer et des charges égal ou supérieur à 30 % de ses ressources. Dans ce calcul, les charges locatives sont prises en compte sur une base forfaitaire, selon le barème appliqué par la CAF.

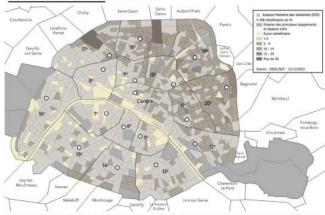
Le plafond de ressources est identique pour les personnes isolées et les couples sans enfant. Pour ces deux types de ménages, le plafond est revalorisé\* chaque année en fonction de l'évolution du montant du SMIC mensuel net. Le montant de l'aide est attribué en fonction de la composition du foyer.

Composition du foyer	Plafond de ressources au 31/12/2023	Montant
Personne isolée	4 200 5	84 €
Couple sans enfant	1390 €	95 €
Couple avec 1 seul enfant à charge	1 600 €	116 €

### Les chiffres de 2023

- 4 308 foyers bénéficiaires du PL au 31 décembre
- Les dépenses annuelles s'élèvent à 4 898 163 € avec un coût moyen mensuel par aide versée de 86 €.

### PARIS LOGEMENT- BÉNÉFICIAIRES AU 31/12/2023



\*En 2023, ce plafond a connu 2 revalorisations : du 1™ janvier au 30 avril 1 360 € ; et du 1™ mai au 31 décembre 1 390 €

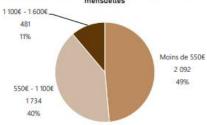


PL

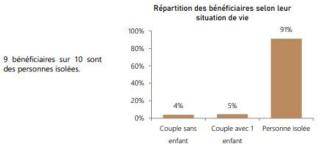
## Évolution des bénéficiaires et des dépenses, de 2018 à 2023 (Base 100 en 2018) Évolution 2022/2023 Bénéficiaires : - 9,4 % Dépenses : - 10%

### Répartition des foyers bénéficiaires selon leurs ressources

- Bénéficiaires - Dépenses



En moyenne, les bénéficiaires ont 689 € de ressources mensuelles, mais la moitié d'entre eux vit avec moins de 550 € par mois.



12